

La Loche de rivière ou Loche épineuse

Cobitis taenia taenia (Linné, 1758)

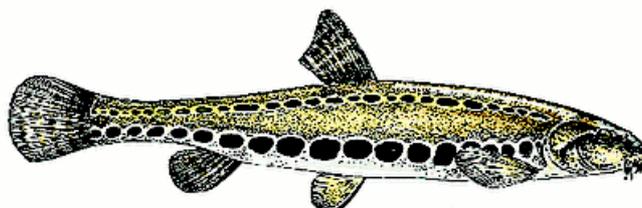
Code Natura 2000 : 1149

- Classe : Ostéichtyens
- Ordre : Cypriniformes
- Famille : *Cobitidae*

Statut et Protection

- Protection nationale : Arrêté du 8 décembre 1988
- Directive Habitats : Annexe II
- Convention de Berne : Annexe III
- Statut en France : vulnérable ;

L'espèce peut bénéficier des mesures de protection sur son milieu de reproduction (arrêté du 08.12.1988 et circulaire du 27.07.1990)

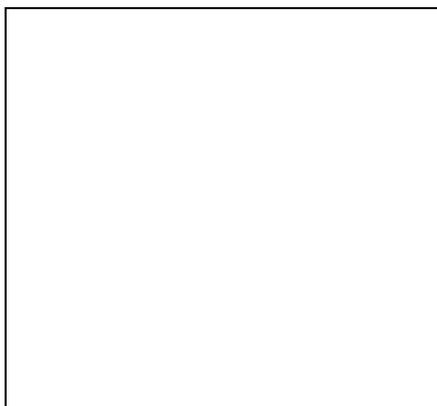


Source : Dessin de Victor Nowakowski, extrait de Inventaire de la faune de France, Nathan-MNHN, Paris, 1992.

Répartition en France et en Europe

Espèce répartie à travers toute l'Europe, à l'exception de l'Islande, de l'Irlande et d'une grande partie de l'Angleterre, de la Norvège et de la Suède au nord du 60e parallèle. Elle est également absente de la plus grande partie de la Finlande ainsi que des régions les plus septentrionales des continents européen et asiatique. Sa distribution s'arrête au bassin de la Lena. Dans le sud, on la trouve dans la pointe septentrionale de l'Afrique, en Italie et en Sicile, dans les bassins du Vardar et de la Mariça, et dans toute la Dalmatie. Elle est également absente de la pointe méridionale de la Grèce et de la Turquie, à l'exception des cours d'eau venant de l'ouest du pays, près du détroit du Bosphore et des Dardanelles.

L'espèce est répartie ponctuellement sur l'ensemble du territoire français.



Répartition de la Loche de rivière dans les sites Natura 2000

Description de l'espèce

- Tête étroite et pincée en avant ;
- Caudale à bord presque droit avec des angles arrondis ;
- Corps presque cylindrique (légèrement comprimé latéralement) et peu gluant ;
- Coloration de fond de sable ou brun clair, dos et flancs pointillés de brun foncé en séries longitudinales ;
- Ventre blanchâtre ;
- Présence d'une tache noire à la naissance de la caudale. Cette dernière étant décorée de quatre lignes de points noirs comme la dorsale ;
- Nageoires pectorales relativement plus longues, épaissies (écaille osseuse à la face interne chez le mâle) ;
- Taille : 8 à 12 cm, exceptionnellement 14, mâle le plus petit.

Biologie et Ecologie

Activité :

L'espèce est crepusculaire, elle vit caché le jour dans le sable ou la vase et hiverne dans la vase.

Régime alimentaire:

Elle se nourrit de petits invertébrés qu'elle trouve sur le fond (vers, petits crustacés, larves d'insectes) et de particules organiques.

Reproduction:

Elle fraie de fin avril à juillet avec des pontes multiples. Elle pond sur le sable, les racines des végétaux. Les œufs sont au nombre de 100 à 500 et mesurent 1 mm environ, ils éclosent en 8 jours à une température de 15°C.

Caractères écologiques :

La Loche de rivière est présente dans les eaux d'excellentes qualités, bien oxygénées, à fonds sableux et rocaillieux et dont le pH est compris entre 7,0 et 7,7. Elle semble aussi apprécier les fonds vaso-sableux des zones de courants assez lents.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

L'espèce est peu commune sur le territoire français. Capturée accidentellement par les pêcheurs et souvent confondue avec la Loche franche (*Barbatula barbatula*), sa répartition reste mal connue. L'espèce est très rare en région Centre.

Menaces potentielles

La pollution des rivières par des polluants chimiques est particulièrement néfaste au développement de l'espèce. Le curage des fonds ne lui est pas non plus favorable.

Localisation sur le site

L'espèce a été capturée par le Conseil Supérieur de la Pêche sur la rivière Loiret (quelques individus). Elle est par ailleurs signalée en Loire par un pêcheur professionnel (un individu).

Caractéristiques de l'espèce et de son habitat sur le site

L'espèce semble affectionner les zones de résurgence de la nappe de Beauce, dans les secteurs de courants lents. Une présence dans le fleuve lui-même apparaît peu probable même si des résurgences y sont connues pour abriter d'autres espèces comme le Chabot (*Cottus gobio*).

Principes de gestion conservatoire

La présence et le maintien de cette espèce sont sous la stricte dépendance de la bonne gestion des habitats alluviaux (maintien de la qualité physico-chimique des cours d'eau et d'un débit minimum d'eau courante).